

Envoyé en préfecture le 22/07/2025

Reçu en préfecture le 22/07/2025

Publié le

ID : 019-200078947-20250325-2025_03_25_28-BF



Syndicat
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SYNDICAT DE LA DIEGE**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Gérard ARNAUD

Date de convocation : 21/02/25

Membres en exercice : 134	Présents : 90	Votants : 90	Pour : 90	Abstention : 0	Contre : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Référence DIEGE : 2025-03-25-28

Objet : Budget principal - Décision modificative n°2

Monsieur le Président propose de modifier le budget principal 2025 afin d'intégrer des études qui ont été suivies de travaux.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

1. Approuvent la proposition du Président ;
2. Décident de modifier le budget principal 2025 comme suit :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Comptes	Montant	Comptes	Montant
2031 - 041	+ 7 730 €	2313 - 041	+ 7 730 €
Total : + 7 730 € €		Total : + 7 730 € €	

3. Autorisent le Président à signer tous les documents administratifs correspondants à ces écritures.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 25/03/2025
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

